

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2176

77 – SEINE-ET-MARNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

Jugement prononçant

Date : 9 mai 2023.

Jugement mettant fin à la procédure de traitement de sortie de crise et ouvrant une procédure de redressement judiciaire.

881 346 647 RCS Meaux.

BELEVAC.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Activité : La prise de toutes participations dans toutes entreprises ou sociétés, quels qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition, souscription, apport ou autrement ; La gestion de ses participations; l'assistance aux sociétés de son groupe dans les domaines commercial, administratif, gestion, stratégie de développement, marketing, finances, négociation; le conseil aux entreprises et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement..

Adresse : 20, rue du Chêne Saint Fiacre, 77144 Montevrain.

Complément de jugement : Jugement mettant fin à la procédure de traitement de sortie de crise, prononce l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 7 février 2023 et désignant administrateur(s) : Selarl Ajilink Labis-Cabooter-de Chanaud mission conduite par Maître Jérôme Cabooter 18 Rue de l'Abreuvoir 77100 Meaux avec pour mission : l'assistance mandataire(s) judiciaire(s) : SCP Philippe Angel - denis Hazane - Sylvie Duval mission conduite par Maître Duval 49-51 avenue du Président Allende 77100 Meaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.